CONTRAT DE MENSUALISATION
EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

À remplir uniquement si vous optez pour la mensualisation pour la première fois

À retourner avant le 1er février 2025
En mairie des communes concernées
C'SAM - 5 avenue Emile Cassez 52000 Chaumont
Par mail : eau-assainissement@agglo-chaumont.fr

Si vous êtes déjà mensualisé, votre contrat de mensualisation est reconduit tacitement.

Titulaire du contrat d'abonnement (adresse envoi des factures et échéancier) :

Nom _____ *Prénom* _____

N° _____ *Rue* _____

Appt n° _____ *Complément d'adresse* _____

Code postal _____ *Ville* _____

Mail _____ *Tél* _____

Titulaire du contrat de mensualisation (payeur) (envoi échéancier) :

Joindre un justificatif d'identité si le payeur est différent du titulaire de l'abonnement

Nom _____ *Prénom* _____

N° _____ *Rue* _____

Appt n° _____ *Complément d'adresse* _____

Code postal _____ *Ville* _____

Mail _____ *Tél* _____

Contrat d'abonnement :

Adresse du compteur / branchement : _____

_____

_____

Nombre de personnes dans le logement : _____

_____

Fait à _____ **, le** _____

Signature du payeur précédée de la mention «Bon pour acceptation»

AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au contrat de mensualisation. Le destinataire de ces données est la Direction des régies eau et assainissement de l'Agglomération de Chaumont. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Agglomération de Chaumont, Régies eau et assainissement, Hôtel de Ville - BP 70564 - 52012 CHAUMONT Codex. Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

AGGLOMÉRATION
DE CHAUMONT

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Cadre réservé à l'organisme

Référence unique du mandat :

Type de contrat : FACTURATION EAU ET/OU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'AGGLOMERATION DE CHAUMONT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agglomération de Chaumont.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 88 ZZZ 521256

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom : *Adresse :* *Code postal :* *Ville :* *Pays :*	*Nom :* AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT *Adresse :* PLACE DE LA CONCORDE - BP 70564 *Code postal :* 52012 *Ville :* CHAUMONT Cedex *Pays :* FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUIMÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur:

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Agglomération de Chaumont. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'Agglomération de Chaumont

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.